

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal  
Téléphone : PLateau 8511\*

Administrateur . . . . . PIERRE ASSELIN  
Secrétaire de la Rédaction . . . . . PIERRE BOUCHER

On est prié d'envoyer toute correspondance à la  
case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant  
sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Adminis-  
tration) auquel on veut s'adresser.

# L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait  
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

|  | 1 an   | 6 mois | 3 mois |
|--|--------|--------|--------|
| En ville, par la poste . . . . .                               | \$9.00 | \$4.75 | \$2.50 |
| Canada (hors de Montréal),<br>Royaume-Uni, France et . . . . . | \$6.00 | \$3.25 | \$1.75 |
| Espagne . . . . .  | \$6.50 | \$3.50 | \$1.85 |
| Etats-Unis et Amérique du Sud . . . . .                        | \$8.00 | \$4.25 | \$2.25 |

L'abonnement est payable d'avance par mandat-  
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au  
pair à Montréal.

Première année — No 195

Le numéro : 5 sous

Montréal, mardi 30 octobre 1934

## M. Hepburn et l'aménagement du Saint-Laurent

L'attitude de M. Hepburn touchant la canalisation du Saint-Laurent montre quelle importance il faut attacher à la prétendue opposition d'intérêts entre le Québec et l'Ontario dans cette question. Pour justifier M. Bennett d'engager le pays dans une dépense de centaines de millions (car parler d'une centaine de millions, c'était se moquer du monde), l'ancien premier-ministre de l'Ontario, M. Henry, avait convenu d'acheter pour le compte de la région ontarienne de l'industrie hydroélectrique, à prix très bas il est vrai, toute l'énergie à retirer de la canalisation par le gouvernement d'Ottawa. « Tout beau ! » dit en résumé le successeur de M. Henry, M. Hepburn, « peu m'importe que cette énergie coûte bon marché, si je n'en ai pas besoin. L'Ontario a déjà plus d'énergie aménagée qu'il ne lui en faut, et le marché conclu par M. Henry ne ferait qu'ajouter aux dépenses inutiles encourues par la région pour fins électorales. Ottawa est prié de prendre note que je n'entends pas donner suite aux engagements pris par M. Henry. »

M. Bennett comptait sur la canalisation et l'aménagement hydroélectrique du fleuve pour se faire du capital politique en Ontario. Le projet initial de traité avec le Canada ayant été repoussé par les Etats-Unis, l'arrangement Bennett-Henry est tombé de lui-même et la déclaration de M. Hepburn n'équivaut donc pas à une répudiation. Inutile de dire, cependant, que si l'Ontario était en majorité favorable à la politique de MM. Bennett et Henry, le successeur de celui-ci ne serait pas aussi catégorique dans son opposition. Si M. Hepburn est hostile à cette politique, c'est qu'il sait que dans les circonstances sa province n'a aucun intérêt à acheter d'avance un million de chevaux-vapeur dont elle ne saurait que faire.

Lors des élections d'Ontario, nous exprimions des doutes sur la valeur intellectuelle et morale de M. Hepburn. Tout ce que nous avons vu depuis de cet homme politique — sauf peut-être son attitude dans la question des crédits bancaires et hypothécaires — dénote au contraire de sa part une parfaite sincérité et beaucoup de bon sens. Soit dit sans parler de l'esprit de justice qu'il a montré envers la minorité française.

Olivar ASSELIN

## Pour nous « instruire » et pour faire plaisir au « Roi »

Le secrétaire national de la Ligue canadienne de la Société des Nations, M. T. W. L. MacDermot, nous adresse du siège de la Ligue, 124 rue Wellington, Ottawa, une lettre circulaire rédigée en « français », d'où nous détachons ce passage, sans y rien changer :

Dans un Message au Président de la Ligue, l'Hon. Ernest Lapointe, Sa Majesté le Roi, donna récemment son approbation la plus chaleureuse « au travail que fait la Ligue Canadienne de la Société des Nations en répandant la connaissance des idéals et de l'oeuvre de la Société des Nations », et exprima sa conviction que « pour promouvoir la paix et la coopération entre les peuples, l'opinion publique dans tous les pays doit comprendre et apprécier à sa juste valeur le travail que comporte pour la Société des Nations l'oeuvre de maintenir la paix et l'ordre à travers le monde par une action collective internationale. »

Les conférences présentées en rapport avec le projet d'étude seront irradiées tous les jeudis, à 9,15 p. m., E. S. T., comme suit :

1 novembre: Mlle Winnifred Kydd. — « Le système collectif, ce qu'il signifie. »

8 novembre: M. F. H. Soward, Professeur à l'Université de Vancouver. — « L'Océan Pacifique et l'ordre international parmi les peuples. »

15 novembre: M. W. H. Fyfe, Recteur

de l'Université de Kingston. — « L'éducation et la paix. »

22 novembre: M. P. E. Corbett, Doyen de l'Université de Kingston. — « La lutte pour l'organisation internationale des peuples. »

20 novembre: L'Hon. Newton W. Rowell, C. R. — « La Cour permanente de justice internationale et le système collectif. »

On annoncera plus tard le nom des autres conférenciers.

Dans un autre passage on dit de la causerie que « Mlle Winnifred Kydd, Présidente du Conseil National des Femmes Canadiennes et membre du Conseil national de la Ligue Canadienne de la Société des Nations, présentera » le 1er novembre, qu'elle inaugurerait une série de conférences hebdomadaires « qui seront irradiées dans tout le pays, une fois la semaine, sous les auspices de la Ligue. »

Allons, tant mieux ! Si après cela le peuple canadien ne se convainc pas que le Canada, pays « indépendant », prend part aux délibérations de la S. des N. pour autre chose que soutenir sur tous les points essentiels la politique anglaise, c'est qu'il a l'oreille bien dure.

On serait curieux de savoir si, cette fois encore, c'est le gouvernement qui paie.

Olivar ASSELIN

## M. Stevens démissionne

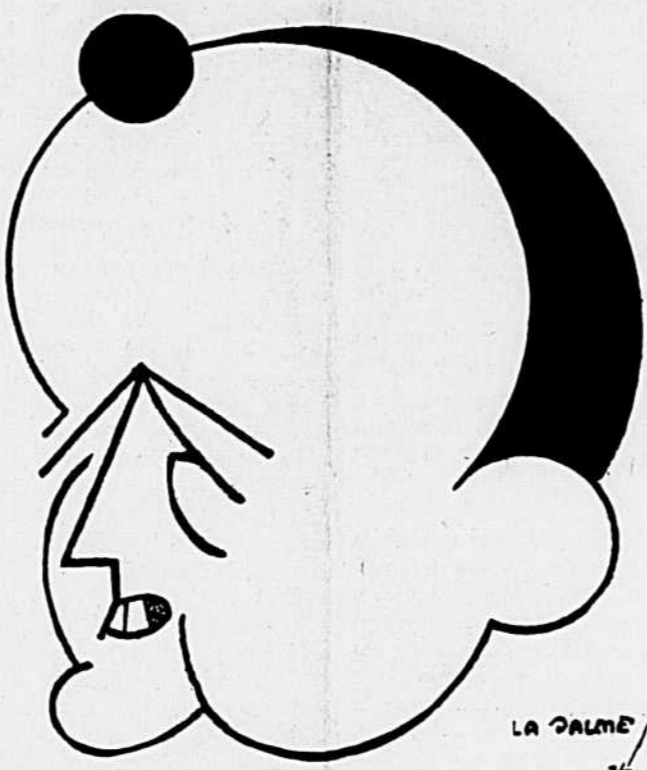
L'enquête extra-parlementaire sur les bénéfices commerciaux ou, comme disent nos Iroquois, « les écarts des prix et l'achat en masse » (price spreads and mass buying) recommencera aujourd'hui sous la présidence d'un homme de tout repos, probablement M. W. Kennedy, député de Winnipeg. M. H. Stevens, qui avait dirigé l'enquête parlementaire de l'hiver dernier sur le même sujet, a démissionné à la fois comme président de la commission d'enquête et comme ministre de l'Industrie et du Commerce. M. H. Stevens continuera néanmoins à faire partie du tribunal d'enquête.

Un pamphlet publié il y a quelques mois aux frais du gouvernement montrait clairement dans quel esprit M. Stevens poursuivait cette enquête sur les bénéfices commerciaux. L'ancien ministre, indigné par les révélations faites devant la Commission, s'est posé en champion des producteurs et des consommateurs contre les intermédiaires. La presse anglophone, libérale aussi bien que conservatrice, s'est alors opposée à la continuation de l'enquête sous la présidence de M. Stevens. Nos compatriotes anglo-canadiens ont le respect de la procédure juridique, et il leur répugnait de voir M. Stevens à la fois juge et accusateur. En face de cette opposition, M. Bennett demanda à son collègue d'expliquer son attitude et de montrer désormais plus d'objectivité. M. Stevens a préféré démissionner. Ce geste semblerait prouver que l'opposition de la presse anglaise était justifiée.

M. Stevens a défendu son attitude en cette affaire : « Je nie catégoriquement, a-t-il dit, l'accusation d'avoir, par mes déclarations publiques, rendu un verdict avant d'entendre la preuve. Ceux qui disent cela oublient que nous faisons enquête sur le régime économique du pays, à savoir le système de distribution en usage au Canada. La chose est indéniable, la Commission était chargée d'étudier les méthodes, pratiques et tendances de la distribution des marchandises en notre pays. A l'enquête, aucune accusation n'est portée contre qui que ce soit. Les personnes interrogées sont seulement appelées à fournir des renseignements sur leurs procédés commerciaux ou à expliquer la structure financière de leurs entreprises. » La défense de M. Stevens repose sur une équivoque : que l'enquête porte sur telle entreprise commerciale, par exemple les magasins Eaton, ou sur les opérations commerciales communes aux magasins Eaton et à la Canada Packers Co., la différence importe peu. Dans les deux cas, le fait que le juge agisse comme un accusateur est préjudiciable aux intéressés. Nous ne sommes plus à l'époque des chariots mérovingiens. Les méthodes commerciales modernes, si elles prêtent à des abus qu'il faut réprimer, comportent des avantages que personne ne saurait méconnaître sans porter préjudice aux entreprises intéressées et aux consommateurs.

L'intérêt du peuple canadien exige qu'une enquête sur les méthodes commerciales, si le gouvernement fédéral la croit opportune, soit dirigée par un homme d'expérience, d'étude et de sang-froid. L'expérience de M. Stevens est peut-être considérable; l'ancien ministre du Commerce a peut-être des connaissances étendues en économie politique, quoique son étonnement en face de certaines révélations fasse plutôt croire le contraire; on ne saurait, en tout cas, louer son objectivité. Le

## LES PRINCES DU LIBÉRALISME ou CEUX QUI RÉCOLTENT



M. Fernand Rinfret

## LES IDÉES ET LES FAITS

### I.—Le pari mutuel à Toronto

Suivant un rapport émané du département fédéral de l'Agriculture, le produit du pari mutuel, dans les neuf provinces de la Confédération, se monte cette année à \$20,976,400, soit une diminution de l'ordre de \$4,161,000 par rapport à 1933. Cette somme comprend les paris de 295 journées de courses. Toronto, qui possède quatre hippodromes, a fourni près de la moitié de la recette globale — \$8,965,500. Les paris perdus à la seule piste de Thorncliffe se chiffrent à \$1,305,300. De toutes les villes du Canada, Montréal vient en quatrième place, après Winnipeg et Vancouver, ayant fourni \$1,261,800, bien qu'il compte aussi quatre hippodromes et que la saison des courses y ait duré quatorze jours seulement de moins qu'à Toronto. Ainsi, Toronto, opposé par raison de moralité à la légalisation de la loterie de bienfaisance (la forme du jeu la plus proche du marché contractuel), affecte aux courses de chevaux une somme aussi importante que toutes les autres villes canadiennes réunies. Montréal ne produit pas le seizième de la recette globale. Où se trouve la moralité? Où est l'hypocrisie?

### II.—La presse au service du crime

Dans un magazine américain très répandu au Canada, un membre honoraire de l'Association internationale des directeurs de police, M. Al Dunlap, reconstruit à l'aide de documents judiciaires la vie de crimes de John Dillinger. « C'était un fou », dit-il, « sans intelligence ni courage, mais, comme beaucoup de malfaiteurs de son espèce, doué d'une veine extraordinaire. » Ce fou n'en passait pas moins, par les soins d'une presse encanaillée, pour un héros sans reproches. Lors de son évé-

départ de M. Stevens, l'homme le plus sûr de soi du cabinet fédéral, rejoindra ceux qui reprochent à M. Bennett de mener ses ministres à coups de poing sur la table; ces deux « grands Canadiens » se ressemblent et la disparition de l'un d'eux est une excellente affaire. M. Stevens, comme membre de la Commission et non plus comme président, continuera d'accomplir toute la besogne utile dont il est capable; mais M. Bennett l'a mis hors d'état de nuire. Mauvais juge, M. Stevens sera un excellent enquêteur.

Au demeurant nous aurions tort de nous tirebouchonner la cervelle au sujet des mérites ou de l'héroïsme de M. Stevens. L'enquête sur le « mass buying » n'est qu'une vaste manœuvre électorale dont les résultats durables seront nuls. M. Bennett veut bien satisfaire l'opinion publique en révélant quelques scandales; il ne veut pas, cependant, se mettre à dos les bailleurs de fonds de son parti. Chantage et corruption, telle est la féconde formule du parlementarisme canadien. M. Stevens, qui pose au martyr, soutient, et il a raison, que son chef l'a sacrifié au ressentiment de MM. Burton et Eaton. Cela, c'est la querelle « politicienne »; quoique M. Bennett s'autorise des motifs « raisonnables » que nous avons exposés plus haut pour se défaire de M. Stevens, devenu encombrant, ce sont avant tout les considérations électorales qui ont nécessité le « cruel holocauste ».

Dollard DANSEREAU

sion de la prison de Crown Point, le bruit courut qu'il avait intimidé ses geôliers à l'aide d'un revolver en bois. Il n'en était rien, en vérité, le gangster ayant acheté des compléments à l'intérieur. A Racine (Wisconsin), le bandit, auquel s'étaient joints Leslie Homer, Van Meter et Hamilton, pénétra dans l'immeuble de l'American Bond and Trust et se mit en devoir de piller la caisse. Un employé eut le temps de sonner l'avertisseur, dissimulé sous le fronton de la porte principale. Des badauds se massèrent aux fenêtres. La police accourut. Trois agents, l'un armé d'une mitrailleuse, entrèrent dans la banque. Le premier, Cyril Boyard, assommé d'un coup de crosse de revolver, lâcha son arme et s'affaissa; le second fut criblé de balles; le troisième retraits prudemment. Les gangsters ne pouvaient s'échapper que par la porte principale. Ils se firent un rempart de Boyard, d'un client de la banque et d'une femme, Mme Ursula Patzke, et s'enfermèrent au nez de la police. Dillinger se garait souvent des balles en se dérobant derrière une femme. La presse s'empara de l'affaire, et le gangster y trouva la gloire.

En mainte circonstance, d'ailleurs, les journaux contrariaient le travail de la police en renseignant Dillinger sur les pistes qu'elle suivait. Le directeur de la police judiciaire de l'Indiana, M. Matt Leach, ayant eu vent que Dillinger se trouvait à Détroit, partit aussitôt pour cette ville. A sa descente du train, il fut abordé par un groupe de reporters. Il répondit tant bien que mal à leurs questions. Quelques heures plus tard les journaux inondaient les rues de Détroit. Quand la police se présenta au domicile présumé de Dillinger, il venait de plier bagages.

L'ORDRE a souvent signalé l'absurdité du système de renseignements qui fait du journal l'allié le plus précieux du crime contre la justice. La mésaventure de M. Leach n'est pas un accident: elle se répète tous les jours sous une autre forme, même dans la province de Québec où la police passe pour honnête et relativement avisée. Quand l'indiscrétion conjuguée de la police et de la presse deviendra, dans tous les cas, aussi manifeste que dans l'affaire Leach-Dillinger, l'autorité défendra peut-être aux fonctionnaires de la police de renseigner les criminels par l'entremise des journaux. D'ici là, messieurs les gangsters continueront de trouver la peau des honnêtes gens.

### III.—L'exemple quotidien

C'est le recteur même de l'Université de Montréal, M. Olivier Maurault, qui a présenté au public, cette année, le premier numéro du QUARTIER LATIN. Il a demandé la collaboration désintéressée de tous les universitaires et des étudiants « pour le plus grand bien » de leur institution. A quoi nous applaudissons volontiers. Ce qui nous chagrine, c'est que le nouveau recteur de l'Université de Montréal ait donné à ses élèves un si mauvais exemple de correction grammaticale. « Il voudrait, écrit-il, que professeurs, anciens élèves et étudiants s'affectionnent à leur maison... » Sauf erreur, voilà un tour bien étrange. Il dit plus loin : « ...il suffit de savoir comment se son fédérés en clubs les anciens des Universités... » quand en bon français et en bonne logique, il eût pu écrire : « ...comment se sont groupés les anciens... » Ailleurs, le rec-

teur note la joie avec laquelle les anciens se retrouvent « pour parler de la maison où ils ont acquis la profession, la science ou l'art... ». J'accorde volontier que ces erreurs ou imprécisions sont relativement insignifiantes, que l'écrivain le plus maître de sa langue est fautif. Mais quelle n'en est pas la portée sous la plume du recteur de l'Université ?

Lucien PARIZEAU

## Échos

### L'annexion de Westmount et d'Outremont

● Elle ne sauverait pas Montréal; tout au plus si elle rétablirait nos finances municipales suffisamment pour permettre à notre Conseil quelques tripatouillages impossibles avec une caisse vide. En tout cas, Westmount et Outremont auraient tort de s'alarmer; le législateur a encore assez d'esprit de justice pour refuser de sacrifier deux villes administrées honnêtement, dans le seul intérêt de leur citoyens, au sauvetage douteux d'une ville volée, pillée et contentée. L'argument que ces banlieues sont peuplées pour une large part de Montréalais qui tirent leurs revenus d'industries, de commerces ou de professions pratiqués à Montréal, ne vaut qu'en apparence, puisque ces Montréalais paient des impôts fonciers ou des patentes (« taxes d'affaires ») industrielles ou commerciales à Montréal. Il paraît que les patentes sont sensiblement moins élevées à Montréal qu'à Toronto : si cela est vrai, qu'on en relève le taux. Montréal s'est annexé il y a quelques années plusieurs banlieues; mais c'était tantôt pour empêcher un plus grand mal en laissant continuer des pillages organisés, et tantôt pour entrer les opérations louches de certains amis politiques; entre ces annexions qui ont lourdement grevé son budget et celles qu'on voudrait qu'elle fit maintenant pour faire porter à d'autres les conséquences de sa mauvaise administration, il y a une différence. — O. A.

### Esprits simples

● Il y a quelques années, le roi Fayçal fut reçu par le gouvernement anglais qui le logea avec sa suite d'émirs dans un confortable hôtel de Londres, dont les chambres disposaient de l'eau courante. Ces robinets débauchés de l'eau chaude et de l'eau froide enthousiasmèrent les fils du désert beaucoup plus que le British Museum ou Westminster. A leur départ, le portier dut les poursuivre afin d'obtenir la restitution des robinets qu'ils avaient dévissés et qu'ils comptaient bien installer dans leurs tentes.

### Vous êtes tous empoisonnés, Messieurs.

● Une dame américaine recevant, près de New-York, des invités de week-end, leur avait promis de leur faire manger des champignons selon une recette rapportée de Deauville et émanant d'un célèbre cuisinier.

Elle cueille dans son parc les champignons, accompagnée de son maître d'hôtel, expert en la matière, et sûre d'elle, par bravade, elle en fait manger à Gangster, le chien de garde, qu'elle aimait beaucoup. Le mets est délicieux. On se récrie, on en reprend, on se gave. C'est à ce moment que le maître d'hôtel murmure à l'oreille de la maîtresse de maison : « J'ai le regret de dire à Madame que Gangster est mort. » Effroyable sursaut. L'hôtesse, affolée, se dresse et lance la terrible réplique de Lucrèce Borgia : « Vous êtes tous empoisonnés. »

● Tumulte indescriptible. On envoie une voiture chercher un médecin qui se livre sur les malheureux invités à des lavages d'estomac. Note comique dans la tragédie.

Puis, l'homme de l'art, aux fins d'autopsie, réclame le cadavre du chien.

— Impossible, répond le maître d'hôtel. Il a été écrasé par un camion. Son corps est en morceaux.

### En wagon

● Un Français monte un soir dans le rapide de Calais. Il ne trouve dans le compartiment qu'un autre voyageur, mais c'est un Anglais qui, avec ses colis nombreux, a déjà accaparé le filet, entièrement et des deux côtés. Comme il n'a, lui, qu'un petit sac à main, il ne dit rien et s'installe tant bien que mal.

Le train part. Le Français, dans son coin, la tête un peu renversée, se met à somnoler; soudain, il est réveillé par une sensation d'humidité sur son visage. Il regarde au-dessus de lui. D'un panier que l'Anglais a posé dans le filet, un liquide s'écoule lentement.

« Bien ! pense-t-il, il y a là-dedans une bouteille qui a dû se casser. »

Il s'écarte, s'essuie la figure avec son mouchoir, et s'adressant à l'Anglais qui le regarde, impassible, il lui dit :

— Qu'est-ce que c'est ? Whisky ? — Non ! Fox-terrier !

## Le revisionnisme hongrois

C'est un signe des temps que cette vigoureuse reprise de la campagne revisionniste en Hongrie. Après quinze ans de difficultés sans nombre, aussi bien dans le domaine politique que dans celui de l'économie, les dirigeants magyars avaient sensiblement modifié leurs points de vue sur cette question de la revision des frontières nationales. Apparemment, tous les chefs de gouvernement, tous les ministres, toutes les hautes personnalités du pays, affectaient de rester intraitables sur cette question. Dans la coulisse, on savait que les maîtres et les dirigeants de la Hongrie ne conservaient plus grand espoir d'arriver à des modifications même minimes des tracés imposés par le traité de Trianon. On assurait même que l'ancien président du Conseil, le comte Bethlen, avait dit un jour qu'il était regrettable que les peuples de Hongrie et de Tchécoslovaquie ne pussent s'entendre entre eux aussi bien que leurs dirigeants, entendant par là que seule l'opinion publique empêchait une véritable collaboration des Etats de la région danubienne. Il ne faut pas tirer de cette remarque, peut-être fantaisiste, des conclusions définitives. Ce n'était peut-être qu'une boutade. Mais elle montre bien qu'il y a eu, à une certaine époque, un changement très net dans l'attitude des maîtres de la Hongrie, puisqu'il y a cinq ans les hommes au pouvoir à Prague firent des remarques dans le même sens. Le cabinet de Budapest avait donc perdu tout espoir quand l'Italie, commençant sa manœuvre de grande envergure contre la Petite Entente, fonda au début de l'année l'alliance italo-austro-hongroise.

Tous les espoirs irrédentistes des Magyars se réveillèrent alors, et l'on attendit avec impatience que l'Italie entreprit une vigoureuse campagne de revision. Malheureusement pour la Hongrie, Rome n'a nullement l'intention de soulever une question aussi délicate que celle du statu quo des frontières, ne serait-ce que pour ne pas prêter le flanc aux réclamations des Autrichiens du Tyrol annexé. Le gouvernement italien a donc fait des déclarations de pure forme pour donner satisfaction à l'opinion hongroise, qui a repris confiance. Si l'Italie ne veut pas l'appuyer effectivement dans ses réclamations, la Hongrie pourra se tourner du côté de l'Allemagne, et même de la Pologne, qui recherche depuis assez longtemps une frontière commune avec la Hongrie (certainement pas au nom du principe des nationalités...).

Depuis un an, Budapest travaille avec une nouvelle énergie à la question de la revision des frontières. L'effort accompli depuis six mois dans ce sens a été considérable; propagande à l'intérieur et à l'extérieur par toute sorte de moyens, brochures, tracts, conférences, voyages d'études, missions, articles de journaux, conversations diplomatiques officieuses. On ne saurait, bien entendu, omettre l'action souterraine du gouvernement hongrois.

Budapest reprend la thèse des droits des minorités, après l'avoir rejetée quand il s'est agi de morceler le royaume de saint Etienne. Mais cette fois le gouvernement hongrois et ses institutions plus ou moins camouflées présentent le problème sous un angle nouveau. Selon Budapest, la population magyare possède des droits inaliénables. Il suffit qu'il y ait 1500 Hongrois dans un district pour qu'il soit réputé magyar. Le reste de la population ne compte pas. Curieuse, évidemment, cette thèse du droit des minorités. Jamais, auparavant, il ne serait venu à l'idée d'un Hongrois de bonne roche de reconnaître aux Yougoslaves du royaume le moindre droit particulier. Budapest disait que la Hongrie formait un tout et qu'à moins de reconnaître la loi commune on n'arriverait qu'à l'anarchie pure et simple. Aujourd'hui, c'est sur l'argument contraire que s'appuie la Hongrie.

J'analyserai prochainement la thèse hongroise et les chiffres invoqués par Budapest pour justifier sa nouvelle campagne en faveur de la revision des frontières de la Magyarie.

André BOWMAN

La Bibliothèque économique de l'École des Hautes Etudes commerciales compte près de 30,000 ouvrages de référence sur le commerce, l'industrie, la finance, l'économie politique, etc. etc. elle reçoit tous les mois environ 800 périodiques traitant des mêmes sujets. Riche documentation mise gratuitement à la portée du public. Ouverte tous les jours de 9 h. du matin à 10 h. du soir; le samedi, de 9 h. à 5 h.

# La grande pitié des finances municipales du Canada

Comment se fait-il que dix pour cent des municipalités canadiennes se trouvent, aujourd'hui, en défaut de remplir leurs obligations financières? La situation en Ontario est même pire qu'ailleurs, puisque vingt pour cent environ des municipalités ontariennes sont près de la faillite. Depuis qu'on recherche au Canada une explication claire du marasme des finances municipales, on n'a rien trouvé de plus admissible que ceci : péculat, gabegie dans les concessions de travaux publics. Si l'on ajoute à cela une comptabilité généralement déficiente et une démagogie persistante, le diagnostic du malaise des finances municipales est à peu près complet.

Avant de rechercher les moyens d'en sortir, voyons quelle est l'étendue du mal. Une municipalité qui ne remplit pas ses obligations financières est un obstacle à la reprise de l'activité économique. Ce sont les industries de base qui souffrent le plus de cette défaillance, en particulier le bâtiment. Par suite du coût trop élevé des marchandises et des services, la baisse des valeurs immobilières et des propriétés foncières s'accroît à mesure que les impôts et taxes municipales augmentent. Il n'est pas de meilleure explication à l'émigration des industries d'une ville à l'autre, ou, par suite d'une meilleure administration financière, les conditions de la production seront plus satisfaisantes. Dans le même ordre d'idées il est d'ailleurs d'autres conséquences d'une faillite municipale. Le volume des placements diminue de façon inquiétante et les entreprises nouvelles, qui seraient tentées de s'installer dans telle ou telle ville vont s'établir ailleurs, à cause de la crainte bien justifiée d'une augmentation des impôts et des taxes. On voit du premier coup d'œil, par exemple, le tort que pourrait faire à Montréal l'imposition d'une taxe sur la machinerie. Il en est cependant question depuis quelques jours. Une mesure aussi anticonomique que celle-là serait de nature à détourner de notre ville les entreprises nouvelles.

Quels sont les moyens d'en sortir? Le premier, le plus important et aussi le plus efficace de tous, est un dégrèvement. Les impôts et les taxes ne peuvent plus rester au niveau élevé des années 1928 et 1929. Il doit y avoir une déflation énergique là comme ailleurs. Ce dégrèvement, devenu indispensable, doit être proportionné à la baisse des prix. C'est en vain que l'Etat

a essayé d'éviter une telle mesure. Cette déflation générale est devenue inévitable et elle est la condition première d'un véritable redressement économique.

Tout dégrèvement est impossible sans une révision générale des rôles du percepteur et une ré-évaluation foncière proportionnée au niveau général des prix. Un tel dégrèvement implique une réduction des dépenses. Voilà qui ne sera ni facile ni populaire. Les municipalités canadiennes ont, en général, et de beaucoup, outrepassé leurs véritables attributions. Un domaine, par exemple, où elles ont dépassé la mesure est celui des dépenses dites sociales. Comme ces dépenses ne sont pas accompagnées d'une recette correspondante, une augmentation des impôts municipaux a suivi cette immixtion intempestive et démagogique dans un domaine qui relève soit du gouvernement fédéral, soit du gouvernement provincial. Cet empiètement des municipalités dans le seul domaine de l'assistance sociale sous toutes ses formes est l'origine de conflits interminables entre le pouvoir fédéral, le pouvoir provincial et l'administration municipale.

On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que les municipalités canadiennes menacées de faillite ont manqué à la justice fiscale, en opérant à ce titre de lourds prélèvements sur le capital. Tout pouvoir taxateur doit se contenter de sa part normale d'impôts, sans plus, et ne pas pousser l'iniquité jusqu'à la confiscation. Il faut bien se soumettre au régime capitaliste. Une fois les impôts payés, les entreprises doivent pouvoir disposer d'une marge suffisante pour la rémunération raisonnable de leur capital. Le moindre prélèvement sur le capital est le signe avant-coureur d'une faillite.

Il faudra, tôt ou tard, que le problème municipal, au Canada, trouve une solution. La première décision à prendre est celle d'un dégrèvement accompagné d'une réduction courageuse des dépenses et d'une réorganisation complète de la comptabilité et de la perception des impôts. Ce sera là un premier pas dans la voie du retour à une prospérité véritable. Et puis, avantage appréciable d'une saine et solide organisation financière, nous entendons moins souvent l'éternel refrain démocratique : « Où va l'argent? »

Jean-Marie NADEAU

## Opinions saugrenues

On ne sait plus que faire de certains conseillers municipaux. Ils se préoccupent avant tout de leurs parents et des chômeurs, créant mille embarras aux chefs de service. On leur conseille alors de s'occuper de leur affaire, qui est l'administration municipale. Alors ces braves gens proposent les mesures les plus saugrenues, qui amuseront encore nos petits-fils si l'on conserve jusqu'à eux la mémoire des surhommes d'aujourd'hui.

M. Henry Auger ne dort plus depuis le commencement de la crise. Il cherche avec la patience et l'application d'un Archimède ou d'un Newton les moyens de redresser la situation économique. Il a déjà plusieurs découvertes à son actif; il importe de rapporter, pour le bénéfice des générations futures, le résultat de ses dernières cogitations. « Il faut taxer l'homme mécanique », proclame M. Auger, propagandiste bien connu de la Société Saint-Jean-Baptiste, ce qui lui confère tous les droits d'énoncer des propositions incongrues sur la politique et l'économie. « L'homme mécanique, explique-t-il finement, vous l'avez deviné, c'est la machine. Si l'homme en chair et en os est accablé d'impôts, pourquoi la machine, qui lui arrache son pain, ne le serait-elle pas aussi? » Le sublime de la pensée s'allie en cette phrase à la sublime simplicité de la forme. « Voyez-vous, continue M. Auger, la crise du travail a pour moi deux grandes causes. Le monopole, qui concentre le travail et la richesse entre les mains de quelques-uns. Le monopole peut faire monter les prix à son gré, cela se comprend aisément. D'où concentration de la richesse. » C'est simple comme bonjour. Aussi ces grandes vérités sont-elles à la portée de toutes les intelligences. Les penseurs de race s'expriment d'une manière qui est accessible à tous. « L'autre cause, ajoute M. Auger, c'est la mécanique. Mais le machinisme est nécessaire. » Comme on voit, M. Auger n'est pas déraisonnable. « Le machinisme apporte cependant de gros bénéfices à l'industriel, auxquels l'Etat, qui le protège, ne participe pas. Je suggère à la Ville de rétablir l'ordre normal des choses et de taxer la machine industrielle à titre d'homme mécanique, si vous voulez, pour que l'homme en chair et en os ne soit pas en état d'infériorité vis-à-vis de l'Etat, dans le champ de la concurrence du travail. » Pourquoi ne pas recommander plutôt une taxe sur les paroles et les propositions saugrenues des conseillers municipaux? Le rendement de cet impôt ne comblerait peut-être pas le déficit budgétaire de la Ville, mais il nous dispenserait de l'impôt sur les loyers, cher au cœur de M. Houde.

Un autre bobard a cours au Conseil municipal depuis quelque temps, dont MM. Pharand et Bélanger sont les parrains. Ces braves gens s'apitoient sur le sort des malheureux que la Commission de chômage oblige à vendre leur police d'assurance-vie. « Cette assurance servira à payer leurs funérailles, disent les conseillers au cœur tendre; elle constitue une épargne en vue des mauvais jours. » Un homme qui doit sa subsistance à l'Etat ne traverse-t-il pas actuellement les « mauvais jours? » Un chômeur qui a dépensé ses économies à la banque n'est-il pas obligé de les retirer et de les employer à son entretien avant d'avoir recours à l'Etat? Je prie MM. Bélanger et

Pharand de m'expliquer en quoi le dépôt en banque, le placement immobilier ou tout autre placement différent du placement en assurance-vie. Pourquoi favoriser les porteurs d'assurances et détrousser les porteurs d'obligations? Si je n'ai pas voulu placer mon argent sur une police d'assurance, c'était mon affaire; il n'y a aucune raison de favoriser une classe d'épargnants plutôt qu'une autre. Si vous demandez l'opinion des compagnies d'assurance-vie, il n'y a pas de doute qu'elles trouveront de bonnes raisons pour appuyer la proposition Pharand-Bélanger. Mais les contribuables ont le droit de ne point partager cette opinion.

Dollard D'ANSEREAU

## Un nouvel orgue radio-électrique

Après de longues années de recherches et de travail, le fabricant de pianos de Vienne Rodolphe Stelzhamer a enfin trouvé un système d'orgue sans tuyaux qui constitue une merveille de technique et ajoute un titre de gloire de plus à la fabrication d'instruments de musique de Vienne. Quiconque a écouté une radiodiffusion d'orgue connaît les faiblesses, non encore éliminées jusqu'ici, rendant impossible toute transmission impeccable de la tempête de sons déchainés par ce roi des instruments et remplissant les halls les plus vastes. L'orgue électrique de Stelzhamer présente une importance de tout premier ordre pour la radiodiffusion, attendu qu'il permet de transmettre directement le concert sans avoir recours à l'enregistrement par le microphone.

Extérieurement, le nouvel instrument se distingue à peine d'un orgue ordinaire avec ses deux claviers à mains et un troisième à pieds. Il repose sur un procédé pratique d'émission des sons recourant à l'électricité. Des courants alternatifs, producteurs de sons, sont lancés et dirigés par les touches du clavier à pédale.

On peut augmenter et diminuer à volonté la modulation du son : tantôt c'est un fortissimo bruyant, tantôt un pianissimo éthérée. Le désir même de tout organiste, faire résonner l'œuvre entière en pianissimo, est devenu réalisable.

Le nouvel instrument ne connaît aucune difficulté acoustique; les voûtes élevées et multiples, les vastes espaces libres sont des domaines. On peut l'entendre jusqu'à 3 milles de distance. Les conditions climatiques les plus difficiles ne sauraient, non plus, influencer son utilisation, attendu que, comme matériel actif de construction, on a recours au bois. Pour modifier la hauteur du son, il suffit de modifier le nombre de tours. Ce qui présente une grande importance quand il s'agit d'accompagner des instruments à vent, dont l'accord est assujéti aux variations de la température, et ce qui permet vraiment à l'orgue de jouer son rôle dans les concerts. L'organiste n'a pas besoin de changer quoi que ce soit à sa technique; il peut jouer comme il est accoutumé à le faire sur un orgue ordinaire.

Nombreux sont les techniciens qui voient dans ce dernier instrument autrichien quelque chose de complètement nouveau, et croient, en outre, qu'en union avec l'orgue historique, il va donner une nouvelle impulsion à l'industrie des orgues.

# REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

## «Ottawa et le chômage»

Sous ce titre, M. Edmond Turcotte établissait les responsabilités du gouvernement fédéral dans un article du CANADA de vendredi dernier. Il rappelait que M. Bennett avait promis, en 1930, de régler la question du chômage en cinq ans s'il était élu et que le chômage n'a cessé de s'aggraver depuis, au point que, pour rétablir un peu les finances de l'Etat à la veille d'élections générales, le premier-ministre a dû adresser aux provinces un ultimatum par lequel il les prévenait tout simplement qu'il ne leur verserait plus que des sommes dérisoires au titre des allocations de chômage.

Seul le gouvernement fédéral a le pouvoir d'atténuer et de faire progressivement disparaître le chômage par une politique intelligente. Cela veut dire qu'il porte seul la responsabilité d'un état de chose qui se prolonge, pour le trouble profond des finances des provinces moins sagement gérées que la province de Québec, et pour la ruine des municipalités grandes ou petites du pays.

En prenant position comme il le fait sur le soulagement du chômage, le gouvernement d'Ottawa croit trouver double profit : il redresse ses propres finances en se déchargeant sur d'autres d'un fardeau dont la responsabilité incombe à lui seul, et il augmente l'embaras des différents gouvernements provinciaux — ce qui lui fait le plus grand plaisir, attendu que les provinces ont eu l'impression de se donner presque toutes, les unes après les autres, à ces damnés libéraux.

Mais que le gouvernement d'Ottawa ne se fasse pas d'illusion sur les sentiments du peuple canadien. La politique de l'autruche n'a jamais trompé personne... que l'autruche.

Et pourtant M. Bennett, qui a dû bien étudier la constitution du Canada puisqu'il veut la modifier, doit savoir que le chômage, mal industriel, impose des responsabilités surtout au gouvernement fédéral puisque, de par le texte même de la constitution, l'industrie et le commerce relèvent exclusivement de la juridiction fédérale.

## Chacun à sa place

Faisant évidemment allusion au discours défaitiste de M. Houde, G. P., signale aux lecteurs du DEVOIR l'éloge que le président du conseil d'administration des Chemins de Fer nationaux, M. Fullerton, vient de faire de son collègue canadien-français, M. Edouard Labelle.

M. Fullerton (...) a insisté sur le fait qu'il fut fort heureux de trouver, en arrivant à la Commission de régie ferroviaire, un homme, M. Labelle, qui lui donna dès la première heure « une précieuse collaboration et dont les qualités et l'expérience sont fort utiles à ses collègues ». Ce témoignage de compétence donné à l'un des nôtres, outre qu'il démontre que la question ferroviaire n'est pas intelligible aux seuls Anglo-Canadiens, prouve évidemment que M. Fullerton n'est pas de l'avis de ce monsieur qui, ces semaines-ci, affirmait que les Canadiens français ne sont pas aptes aux affaires. Il en est chez nous comme chez les autres races. Tout le monde n'est pas compétent dans le même domaine, et chez les Anglais comme chez les Canadiens, il y en a qui généralisent de ne pas être dans les affaires. De même chez les Canadiens comme chez les Anglais, il y en a dont la compétence les impose dans tel et tel domaine. Il s'agit que chacun soit bien à sa place.

C'est tout à fait cela : chacun sa place. Et celle de Houde n'est sûrement pas à l'Hôtel-de-Ville.

## Pour éviter des erreurs regrettables

Au sujet des éloges que M. Fullerton vient de faire de son collègue Edouard Labelle — il en est question à un autre paragraphe de cette revue de presse — la PATRIE rappelle que M. Labelle faillit bien ne pas être nommé et qu'il ne l'aurait pas été si M. Bennett avait obéi à sa première impulsion, celle qui est souvent déterminante chez lui.

Nous avons en effet entendu dire, par des personnes qui se piquaient de savoir ce qui se passe dans la coulisse politique, que, lorsqu'il s'agissait de choisir les premiers commissaires du Canadian National, M. Bennett, qui ne connaissait que peu ou peut-être pas du tout M. Labelle, était déterminé à choisir plutôt un Anglo-Canadien qui occupait déjà un poste important de l'Etat à Montréal, et dont la valeur lui était personnellement connue. Et comme il n'eût pas été possible de choisir deux des trois régisseurs dans la province de Québec, s'il avait donné suite à ce dessein les Canadiens-français auraient été privés de représentation dans la gouverne du réseau de l'Etat. On rapporte qu'il fallut toute la pression que furent capables d'exercer un certain nombre de députés conservateurs de notre province pour induire le premier ministre à changer d'idée, avec la conséquence que M. Labelle fut en définitive nommé.

Après avoir remarqué que les personnes dont l'influence s'est exercée sur M. Bennett à cette occasion « ont empêché de commettre une erreur qui eût été grandement regrettable », la PATRIE ajoute :

Et il ne sera pas mauvais que cet incident lui revienne à la mémoire lorsque le temps sera venu — ce qui veut dire prochainement — de nommer le sous-gouverneur et le sous-gouverneur adjoint de la Banque du Canada.

Comme la Commission de régie du C.N.R., il importe au succès de l'institution d'établir à la banque centrale une harmonieuse collaboration entre les deux races. Et comme le gouvernement a trouvé une compétence parmi les nôtres en matière d'administration ferroviaire, nous n'avons aucun doute qu'il lui sera facile d'en trouver

une pour occuper avec distinction l'un ou l'autre des deux postes encore disponibles à la haute direction de la Banque du Canada.

Au cas où le premier ministre n'y penserait pas, notre province a le droit de compter sur nos ministres et députés canadiens-français pour le lui rappeler au bon moment.

Quand le rédacteur de la PATRIE écrivait ces lignes, la nouvelle que l'un des trois gouverneurs de la Banque du Canada serait un Canadien-Français n'avait pas encore paru dans les journaux. Le raisonnement n'en reste pas moins juste et de bon conseil pour le choix du Canadien-Français qui sera appelé à ces hautes fonctions.

Le même raisonnement vaut aussi au sujet de la nomination du vice-président de Radio-États où il semble de plus en plus que l'on doive nommer une créature politique, un ancien organisateur d'élections qui d'ailleurs démissionnerait au début de la prochaine campagne électorale pour en prendre la direction. Si vraiment ce sont là les intentions du gouvernement, le parti conservateur ne pourra jamais fournir de meilleurs arguments à ses adversaires, qui pourtant n'en manquent pas.

## «L'Action conservatrice»

Action bien canadienne, c'est-à-dire toute verbale et rien que verbale, si l'on en juge par le deuxième numéro de ce nouvel organe de parti. Elle n'est pas rédigée par des partisans mais par des courtisans, ce qui est plus dangereux pour le parti dont ce journal épouse la cause que pour les autres. Des partisans se battraient, exposeraient des idées, des faits, attaqueraient leurs adversaires. Ceux de l'ACTION CONSERVATRICE font la cour aux grands du parti, les flattent, les adulent. Des solliciteurs d'emplois ne procéderaient pas autrement.

Dans ce numéro, Madeleine, qui nous avait bien promis de ne plus faire de politique et de se cantonner dans les pages littéraires, revient à la politique en faisant de M. Duranleau le portrait flatté qu'on devine. Elle va même jusqu'à nous apprendre que le ministre de la Marine a des « affaires légales ». La trop empressée collaboratrice voudrait-elle laisser entendre que M. Duranleau aurait aussi des affaires illégales? Je lui laisse le soin de répondre. Et pendant que madame Madeleine se consacre ainsi à la politique et aux « affaires légales » de M. Duranleau, les pages littéraires de l'ACTION CONSERVATRICE restent à l'état de promesse.

Le second numéro fait une simple allusion aux articles de bienvenue des grands confrères le DEVOIR, l'ILLUSTRATION et la PATRIE, et reproduit celui du DEVOIR, article évidemment désintéressé puisque les deux journaux sortent des mêmes presses. Mais on n'y trouve aucun écho des articles du DROIT et de l'ORDRE, par exemple...

Remarquons aussi que ce journal prend de plus en plus une allure féminine, qu'il semble surtout destiné aux femmes. Il faudrait signaler le concours de « benettonnière » organisée par cette feuille, concours ouvert aux femmes avec un célibataire impénitent comme sujet...

## Loteries

Les discussions sur les loteries redvienne d'actualité après la saisie, aux Etats-Unis naturellement, d'une loterie clandestine dont les billets étaient, paraît-il, destinés à être vendus à Montréal. A ce propos, H. G. écrivait au CANADA :

Pourquoi à Montréal? Est-il plus facile de dépister la police canadienne que l'américaine? Nous ne sommes pas en mesure d'éclaircir le mystère. Il y a toutefois un autre aspect du même problème que nous pouvons examiner : la bêtise de s'opposer à l'organisation de loteries légales sous la surveillance du gouvernement. On voit bien que la police fédérale n'empêche pas l'existence de loteries, mais elle n'existe que pour l'avantage de quelques individus, tandis que nous pourrions si bien employer les millions de dollars qui sont ainsi distribués à l'étranger pour venir en aide à nos institutions de charité et soulager d'autant les budgets provinciaux et municipaux.

Il apparaît de nouveau que les moral grounds de M. Bennett sont des terrains mouvants. C'est quand même une chose pénible qu'un chef d'Etat s'attache de la sorte à la lettre d'un principe et n'ait pas assez de jugement pour permettre l'exception là où elle est manifestement nécessaire. Chacun des Canadiens qui se sont fait voler par les racketteurs de Philadelphie doit sans doute accuser d'abord sa propre étourderie, mais nul ne saurait blâmer ces victimes d'éprouver une certaine mauvaise humeur à l'endroit du Premier Ministre du Canada qui leur a nié la chance de courir un risque honnête.

Mais allez faire comprendre cela à ce « pasteur d'hommes » à qui les coups d'encensoir de l'ACTION CONSERVATRICE ne sont pas pour ouvrir les yeux à la réalité.

## L'administration et le français

Malgré les témoignages individuels comme celui que signalait l'autre jour notre directeur, il ne faudrait pas croire que tous les Canadiens anglophones sont des Bovey ou des Moore. Dès qu'on pénètre dans le monde offi-

## PAUL SMET

Fabrication et réparation de meubles de tout style  
Cours de sculpture et d'ébénisterie  
1067, Côte du Beaver Hall  
Montréal TEL. BE 3616

## Cigarettes

# GRADS

CONSERVEZ LEZ "MAINS DE BRIDGE" — Nous acceptons maintenant comme série complète 52 cartes en série ou non.  
L. O. GROTHE LIMITEE, MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE

## Exposition de fleurs et de plantes

Le jeudi 1er novembre, à 2 h. de l'après-midi, aura lieu à la serre des Jardins Lafontaine l'ouverture de l'exposition annuelle de fleurs et de plantes.

On admirera des centaines de chrysanthèmes de différentes variétés et couleurs, des orchidées, des bégonias, des fougères, des palmiers, etc.

La serre sera ouverte au public de 1 h. à 5 h. de l'après-midi le dimanche, de 10 h. du matin à 5 h. de l'après-midi les autres jours, et de 7 h. à 10 h. tous les soirs, jusqu'au 30 novembre. Entrée libre.

Le procédé Daman-Asphalt a été employé avec succès à l'étranger et au Canada. Partout il a donné satisfaction, par sa résistance à l'usure, sa rapidité d'application, et son bon marché. (r-d)

## Le cornique du Cornwall

Jusqu'en 1678 le cornique était la langue officielle des Cornouailles britanniques. L'anglais a supplanté l'antique langage; aujourd'hui quelques vieux habitants seuls ont entendu leurs grands-parents s'exprimer en cornique; eux-mêmes ne l'ont jamais parlé. Mais depuis quelque temps les « bardes », dépositaires de la tradition celtique, s'appliquent, dans le Cornwall comme dans le Pays de Galles, à rétablir l'usage de l'idiome vénéré. L'un de ces derniers dimanches, dans une petite localité voisine de Saint-Yves, un service religieux a été célébré en cornique en présence d'une nombreuse population venue des environs. Le « Mouvement de la Jeunesse cornique », dont la devise est « Tyr Tavas » (Pays et Langue), travaille à restaurer et à développer l'art et les coutumes du comté.

## LOI ELECTORALE DE QUEBEC LISTE DES ELECTEURS CITE DE MONTREAL

Toutes les personnes domiciliées dans les limites de la Cité de Montréal, qui sont sujets britanniques, du sexe masculin, qui ont 21 ans révolus et qui possèdent toutes les autres qualifications requises pour être inscrits sur LA LISTE DES ELECTEURS POUR L'ELECTION D'UN MEMBRE DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE, actuellement en vote de préparation, sont priées de se présenter:

**LES 2 - 3 - 5 NOVEMBRE**

**DE 9 HEURES DU MATIN A 10 HEURES DU SOIR**

à celui des bureaux temporaires qui est le plus proche de leur domicile pour s'assurer que leur nom est ou sera inscrit sur la liste de leur domicile électoral, et, s'il y a lieu, y déposer une demande en inscription sur la dite liste des électeurs.

|                     |                           |                             |                            |
|---------------------|---------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| MONTREAL-ST-LOUIS   | Poste de Police No 4      | 153 est, rue d'Ontario      |                            |
| MONTREAL-STE-ANNE   | Poste de Police No 8      | 516, rue des Seigneurs      |                            |
|                     |                           | 536, rue Montfort           |                            |
| MONTREAL-ST-LAURENT | Bureau de la circulation  | 1108, rue Chenneville       |                            |
| MONTREAL-ST-HENRI   | Poste de Police No 16     | 2450, rue Workman           |                            |
|                     |                           | 5266 ouest, rue Notre-Dame  |                            |
| MONTREAL-VERDUN     | Poste de Police No 24     | 1604, rue de l'Eglise       |                            |
|                     |                           | 6050, Boul. Monk            |                            |
| MONTREAL-ST-GEORGES | Caserne de pompiers No 25 | 1212, rue Drummond          |                            |
| MONTREAL-DORION     | Poste de Police No 15     | 6896, rue St-Hubert         |                            |
|                     |                           | 471 est, rue Laurier        |                            |
| MONTREAL-LAURIER    | Poste de Police No 21     | 7047, rue St-Dominique      |                            |
|                     |                           | 5100, Boul. St-Laurent      |                            |
| MONTREAL-ST-JACQUES | Poste de Police No 3      | 1212 est, rue d'Ontario     |                            |
|                     |                           | 358 est, rue Craig          |                            |
| MONTREAL-STE-MARIE  | J.-Emery Fournier         | 904, rue Montcalm           |                            |
|                     |                           | 1877 est, rue Craig         |                            |
|                     |                           | 2210, rue Frontenac         |                            |
| MONTREAL-MERCIER    | Ed. Desroches             | 2236, rue DeLorimier        |                            |
|                     |                           | 1037 est, rue Rachel        |                            |
|                     |                           | 1917 est, rue de Mont-Royal |                            |
|                     |                           | Caserne de pompiers No 14   | 1400, rue St-Dominique     |
|                     |                           | Pharmacie Paquin            | 1951, Boul. Rosemont       |
| MAISONNEUVE         | Poste de Police No 34     | 485, rue Letourneux         |                            |
|                     |                           | 2675, rue Masson            |                            |
|                     |                           | 3264 est, rue Ste-Catherine |                            |
| LAVAL               | Poste de Police No 29     | 791, rue Jarry              |                            |
|                     |                           | Caserne de pompiers No 39   | 2915, rue Monabré          |
|                     |                           | 1920 est, Boul. Gouin       |                            |
| WESTMOUNT           | Poste de Police No 23     | 3755, rue Botrel            |                            |
|                     |                           | 5327, rue Gatineau          |                            |
|                     |                           | Montclair Pharmacy          | 6929 ouest, rue Sherbrooke |
| JACQUES-CARTIER     | Poste de Police No 32     | 40 Montée St-Laurent        |                            |

Par ordre: ALBERT McCAUGHAN  
Directeur du Bureau des Listes de la Cité, 515, rue St-Gabriel  
Téléphone: PLATEAU 6181 — Local 222

## AVIS

### OUVERTURE DU TUNNEL de la RUE WELLINGTON AUX TRAMWAYS

A partir de Mercredi 31 Octobre, 1934, les changements d'itinéraires seront appliqués comme suit:

**WELLINGTON—Lignes 58 et 60**  
Les tramways de la ligne Wellington passeront sous le Canalachine, dans les deux directions, suivant les rues Smith et Colborne au lieu de la rue McCord et du Pont Wellington comme à présent.

**CENTRE—Ligne No. 2**  
Le service des tramways sera rétabli sur la rue Centre, Ligne No. 2, de 7 heures du matin à 7 heures du soir, de la Place d'Armes, par McGill, Wellington, Smith, le Tunnel, les rues Wellington et Centre jusqu'à Atwater, retour suivant le même itinéraire.

Après 7 heures du soir les jours de semaine et toute la journée les dimanches et jours de fête, le service sera assuré par des autobus suivant la rue Centre entre Wellington et Atwater, comme à présent.

**ONTARIO—Ligne No. 5**  
Le prolongement de la ligne Ontario No. 5 tel qu'il est actuellement, pendant les heures d'affluence, du Carré Victoria à l'intersection des rues Wellington et Young, via McGill, sera abolie.



# LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

EN REVENANT DU CANADA

IX

## Et les Anglais?

(De l'ÉCHO DE PARIS du 1er octobre)

Je n'aurais jamais cru que l'on pût soulever pareil enthousiasme rien qu'avec ces deux simples mots : « Mesdames, messieurs!... » C'était à la cérémonie de Gaspé, et il faut dire que les Canadiens venaient d'éprouver quelque déception à entendre le « Ladies and Gentlemen!... » de leur premier ministre, M. Bennett, et ce premier ministre du Canada s'exprime tout le long de son discours exclusivement en langue anglaise.

Alors, quand le T. H. M. Fisher, ancien ministre de l'instruction publique et recteur de l'Université d'Oxford, qui, avec l'amiral Keyes, était à ces fêtes le délégué officiel du gouvernement de la Grande-Bretagne, quand le T. H. M. Fisher s'est mis, tout de suite, à parler français, l'effet produit, moins encore par ce qu'il disait que par la langue dans laquelle il le disait, a été considérable.

Ce qu'il disait était d'ailleurs fort bien, car le T. H. M. Fisher est un excellent orateur, et j'ajoute qu'à partir de ce moment-là, à toute occasion, et toutes les occasions étaient bonnes pour faire des discours, on n'a pas manqué de réclamer un discours du T. H. M. Fisher qui, sans se faire prier, se levait aussitôt, plaçait, d'un geste vif, ses pouces dans les entournures de son gilet, et parlait le plus spirituellement et le plus opportunément du monde, et toujours en français.

Nous ne pouvions manquer de remarquer l'extrême gentillesse dont le gouvernement anglais faisait preuve à notre égard dans des circonstances, tout de même, assez délicates : car, tout de même, les Canadiens sont sujets anglais, et ces manifestations auxquelles nous étions conviés avec eux n'étaient-elles pas pour manifester, en effet, leur regret de ne plus appartenir à la France?

Mais les Anglais sont accoutumés à jouer le « fair play », et tout de suite ils ont témoigné de leur intention résolument amicale; avant même le discours de Gaspé, le lieutenant-gouverneur de l'île du Prince-Edouard nous avait reçus avec une élégance et une bonne grâce dont nous ne sommes pas près de perdre le souvenir et qui, tout de suite, avait mis les choses au point dans sa ravissante résidence de Charlottetown, au milieu de ce beau jardin qui descend jusqu'à Saint-Laurent, le lieutenant-gouverneur était là, sous un dais, avec sa femme à ses côtés, tous les deux encadrés de deux officiers d'ordonnance en magnifique uniforme; et toutes ces délicieuses ladies, exquisement habillées, qui s'empressaient à nous offrir des thèses de thé et des assiettes de pâtisseries, c'était joliment un film, tant que l'on se demandait si le jeune premier n'allait pas, tout à coup, accoster dans une barque, et peut-être, dans sa barque, enlever une des ladies, ou provoquer, qui sait, l'un des officiers d'ordonnance du lieutenant-gouverneur...

En faut-il davantage pour un film américain? Or, précisément, ne nous dissimulons pas que le film américain est pour beaucoup dans l'accueil si courtois que les Anglais nous ont fait.

Film américain, magazine américain, presse américaine, — et aussi ingénieurs et techniciens américains, — l'Amérique s'infilte de plus en plus dans le Canada; or, au Canada, le danger redouté par les Anglais ne vient pas de la France, mais de l'Amérique. Les Anglais savent très bien que nous n'avons pas l'intention de leur reprendre le Canada; mais, par contre, ce qu'ils craignent, c'est que ce beau domaine ne s'américanise...

Et c'est pourquoi leur attitude, je ne dis pas à notre égard, mais à l'égard des Canadiens, s'est modifiée du tout au tout.

Il faut bien dire que Canadiens et Anglais ne s'aimaient guère; c'est une vieille histoire, qui date des plaines d'Abraham, où l'on a eu beau élever un monument à la gloire des deux généraux Wolfe et Montcalm, du vainqueur et du vaincu; les Canadiens ne pouvaient oublier que les Anglais avaient été les vainqueurs, ni les Anglais de le faire sentir aux Canadiens.

Un gros commerçant de Montréal me rappelait le temps où tel homme d'affaires anglais se présentait dans son bureau le chapeau sur la tête et le cigare aux lèvres; ces temps sont passés:

— Il faut que les Anglais nous respectent, me disait ce commerçant, et ils ont appris à nous respecter...

Mais il n'est pas douteux que le respect est venu de pair avec l'intérêt, et quand les Anglais ont commencé de s'aviser de la menace américaine.

Cette menace, elle crève les yeux, d'abord sous la forme des gratte-ciel de Montréal, — pensez que, même à Québec, il y a le gratte-ciel d'une compagnie de téléphone! — et quelle différence entre l'Ontario et n'importe quelle grande cité des États-Unis?

Or, si la menace américaine crève les yeux, il saute aux yeux également que la seule barrière contre elle, au Canada, est la langue française, le sentiment, l'atavisme français.

C'est pourquoi, destinée à les exalter et à en raviver le souvenir, une mission comme la nôtre ne pouvait que rencontrer l'adhésion empressée et totale de la Grande-Bretagne.

Il est certain que tant que les Canadiens, non seulement s'exprimeront, mais

surtout penseront en français, ils auront moins de tendance à se laisser absorber par les Américains.

Mais sans doute, à cet enseignement de l'humanisme français, conviendrait-il d'enseigner technique réclamé par les nécessités modernes. On m'a beaucoup répété que le Canada manquait d'écoles d'ingénieurs, et que le clergé, qui a la haute main sur l'enseignement, — il n'y a pas, au Canada de ministère de l'instruction publique, mais un conseil supérieur où domine l'élément ecclésiastique, — le clergé, jaloux à juste titre de son influence moralisatrice, ne se préoccupe peut-être pas suffisamment de former des chefs d'industrie et d'usines et, d'une façon générale, une élite sociale qui corresponde aux besoins de la société actuelle: l'Église a toujours songé, avec raison, que l'éternité était pour elle, — mais il y a aussi le temps qui vient, qui passe et qui, en ce moment, travaille pour les Américains...

Quoi qu'il en soit, il apparaît bien que la « survivance française », dans leur lutte contre l'influence et l'ingérence américaines, est pour les Anglais un appoint d'importance, qu'ils prennent soin, de plus en plus, d'encourager par tous les moyens.

Voilà pourquoi la Grande-Bretagne avait délégué, pour la représenter, le T. H. M. Fisher, qui parle un français excellent, même si ce n'est pas ce français du XVII<sup>e</sup> siècle que l'on nous avait assuré être d'un emploi courant au Canada.

À la vérité, il ne m'a pas semblé que les Canadiens parlassent, en effet, un français d'une pureté classique; leur devise est: « Je me souviens! » et non pas: « Je m'en rappelle! » — ce qui est déjà très bien.

Mais répétons que l'important est qu'ils continuent de parler français, même s'ils devaient le parler aussi incorrectement que beaucoup de Français, aussi incorrectement que les faiseurs de films français, pourvu qu'ils préfèrent le film français au film américain...

Et ce qui prouve combien les Canadiens nous aiment et leur « préjugé favorable » pour tout ce qui vient de chez nous, c'est que j'ai entendu faire à Québec — unique et surprenante merveille! — le plus grand élogé du cinéma français: cela seul ne vaut-il pas la peine d'aller au Canada, et n'est-il pas pour rassurer l'Angleterre?

FRANC-NOHAÏN

A SUIVRE

## Campagne politico-militariste au Japon

Le service de la propagande de l'armée japonaise vient de publier une brochure constituant un appel direct à la nation et dont de nombreux exemplaires ont été distribués dans le pays. Dans cette brochure, l'armée expose ses vues sur la situation internationale et les problèmes économiques et sociaux. Elle fait valoir que le Japon doit défendre une superficie triple depuis la fondation du Mandchoukouo, et que l'attitude des Soviets est de plus en plus agressive et qu'ils pourraient concentrer leur effort militaire en Extrême-Orient depuis qu'ils ont accru leur sécurité en Europe. Le document souligne aussi que les États-Unis sont décidés à maintenir une flotte puissante sous le prétexte de la nécessité de défendre le principe de la porte ouverte en Chine, cette attitude encourageant la Chine à différer une entente avec le Japon.

En ce qui concerne la politique intérieure, c'est la première fois que l'armée attaque officiellement l'organisation capitaliste du pays et préconise un développement de l'étatisme industriel et un contrôle des finances. Les milieux politiques estiment que les militaires ont voulu mobiliser l'opinion contre les financiers et politiciens, afin de mieux résister au projet du ministre des finances qui tend à réduire sensiblement les demandes de crédits pour la défense nationale. Le ministre de la guerre pourra difficilement désavouer le document sans s'attirer la réprobation de l'armée, et l'approuver sans provoquer des attaques violentes au cours de la prochaine session de la diète.

L'ORDRE est édité par les Éditions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimée par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.



UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, le VENDREDI, 2 NOVEMBRE PROCHAIN, À DIX HEURES DU MATIN.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes. Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners, et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à se trouver avec tous les records.

Le shérif OMBÉRI LAPIERRE.

Montréal, 13 octobre 1934. Bureau du Shérif. 267-18

## « Fausse monnaie »

(Du JOURNAL DE GENÈVE)

Le TIMES a publié dernièrement sous ce titre deux articles de M. J. Kessler, directeur de l'importante société pétrolière Royal Dutch, consacrés l'un à l'analyse des causes de la crise, l'autre à l'étude d'un remède destiné à la conjurer.

Le premier (dont le sous-titre est « La recherche du coupable ») présente sous un jour assez nouveau, mais probablement trop exclusif, la question si souvent débattue des origines de la crise. M. Kessler pose d'abord en principe que « le droit — au sens économique du mot — de consommer ne dérive pas tout bonnement du désir de consommer. Pour parler simplement, afin d'avoir le droit de consommer il faut avoir produit ou reçu le fruit d'une production antérieure » ou, faut-il ajouter, d'un service rendu.

Ce « droit économique de consommer » se manifeste sous la forme de moyens de paiement, qui en sont, en quelque sorte, la preuve. L'auteur en retrace rapidement l'évolution historique en rappelant qu'aux métaux précieux se sont substitués les billets de banque, dont le rôle est aujourd'hui réduit par l'emploi généralisé du chèque et du virement, et il souligne que ces perfectionnements successifs ne diminuent en rien la nécessité d'avoir produit pour avoir le droit de consommer.

Ce droit — qu'on peut appeler aussi « pouvoir d'achat » — est susceptible d'être utilisé de deux façons : soit à la consommation immédiate, soit à l'octroi d'un crédit. Il en résulte que le droit économique de consentir un crédit est lui-même subordonné à cette condition : il faut qu'il y ait eu production.

Or, qu'est-il arrivé depuis le début de la guerre? La consommation devient énorme, tandis qu'il n'y avait qu'une faible production économiquement utile. Les crédits considérables octroyés aux Alliés, par l'Amérique, par exemple, avaient leur source dans la fourniture de matériel de guerre, c'est-à-dire dans des marchandises vouées à la destruction et sans utilité économique pour le monde. De plus, dit Kessler, ces pays, acheteurs à crédit de matériel de guerre, n'avaient pas le « droit économique de consommer », puisqu'il n'y avait pas de production correspondante de leur part. Les crédits qui leur furent octroyés étaient donc absolument anti-économiques, et leur remboursement devait forcément s'accompagner de difficultés insurmontables. Il en est de même des indemnités au titre des réparations : « les Alliés n'avaient rien produit qui eût une valeur économique pour justifier leur position de créanciers ». Ce sont, « économiquement parlant, des crédits frelatés ».

Le pire est qu'avec la certitude que le remboursement serait effectué aux échéances fixées, on se basa sur ces créances pour accroître la consommation et domer de nouveaux

crédits. M. Kessler montre encore que les créanciers ont aggravé la situation en refusant d'être payés en nature, mais il insiste surtout sur le manque de base saine (unsoundness) de leur position.

Le résultat de ces erreurs a été que « le système des crédits et des monnaies qui unissait le producteur et le consommateur a été peu à peu détérioré ». Nous n'avons plus la nation de « l'honnêteté », au sens économique, d'un consommateur ou d'un créancier. C'est comme si, « dans un pays, on s'apercevait peu à peu que la plupart des billets en circulation sont faux ». « Fabriquer de la fausse monnaie, c'est la forme la plus flagrante d'utilisation frauduleuse du droit de consommer ou de donner des crédits qui ne sont pas basés sur une production effective. » La première réaction du public, s'il a connaissance de la falsification, sera de se débarrasser de ses billets pour acquérir quelque chose de sûr, de l'or par exemple.

Rien de plus juste ; mais là où M. Kessler nous paraît s'aventurer quelque peu, c'est lorsqu'il déclare que cette « falsification » des crédits est à l'origine de la crise. Si elle a contribué, cela est certain, à créer l'état de choses actuel, il convient de remarquer cependant qu'elle n'est qu'une des résultantes de la guerre mondiale, qui elle-même n'a fait que précipiter l'évolution qui se trouvait engagée le monde depuis quelques décades.

On ne peut se dissimuler en effet que les causes de la crise sont infiniment plus profondes et plus durables qu'une simple « détérioration du système des crédits » ; ce n'est pas ici le lieu de les énumérer, mais signalons seulement qu'elles ont été remarquablement exposées par M. Lucien Romier dans son ouvrage intitulé « Si le capitalisme disparaissait ».

Le deuxième article de M. Kessler — dont, faute de place, nous ne pouvons rendre compte que très brièvement et qui, du reste, nous semble offrir un intérêt moindre que le premier — est intitulé « Le retour à la prospérité ». Le remède que propose l'auteur est un assainissement du système des crédits et des monnaies, de façon à rétablir la confiance et à ranimer le commerce. Ceci devra s'accompagner d'un programme de travaux pour atténuer les effets du chômage, car M. Kessler craint qu'une application trop dogmatique de son remède n'entraîne une baisse de la production. Dans le domaine monétaire, il se déclare partisan d'un emploi plus large de l'argent-métal et de la réduction du poids d'or des monnaies.

Deux affirmations de M. Kessler nous paraissent particulièrement dignes d'intérêt : « il y a nécessité urgente à rouvrir les vannes du commerce par la monnaie saine dans la mesure où elles sont obstruées par ce que j'ai appelé fausse monnaie... » « La confiance dans notre monnaie doit être rétablie ».

Après l'horrible forfait de Marseille

## Quand la reine en deuil était notre princesse « Mignon »

La Roumanie est en larmes, et tandis qu'elle pleure nous sentons que Marie, reine de Yougoslavie, est redevenue pour nous notre « princesse Marioara », celle que, par une prédestination de son attachement pour la France, on appelle « Mignon » dans sa famille et parmi ses intimes. « Mignon », parce que née quelques heures après que sa mère, la reine Marie de Roumanie, avait assisté à une représentation du chef-d'œuvre si français d'Ambroise Thomas, Marioara, que nous voyons tout enfant à Bucarest, ses cheveux blonds ébouriffés au vent du train, ou l'été, jouant sur les pelouses du palais de Cotroceni... L'amour d'un peuple entier la vouait d'avance aux plus charmantes destinées. Elle avait, cette princesse au visage angélique, une manière ravissante de saluer, d'envoyer des baisers aux enfants qu'elle rencontrait, de se mettre en communion immédiate avec qui la regardait. Ses photographies circulaient. On se redisait ses propos de petite fille aux aguets d'une sympathie qu'on lui prodiguait de toutes parts.

L'adorable trio que formaient alors les trois premiers enfants de nos souverains, le roi Ferdinand et la reine Marie ; l'actuel roi Carol II, la reine Elizabeth de Grèce et enfin Marioara ! Plus tard, ce fut la guerre. Parmi les affres de l'invasion prochaine dont on entendait le tonnerre au loin, la Cour dut, avec des milliers de réfugiés, se rendre en Moldavie, seul lambeau de terre demeurée roumaine. A Iassy, aussitôt, et malgré son jeune âge, la princesse Marioara demanda impérieusement à être affectée au service d'un hôpital, où son zèle et son dévouement s'exercèrent sans relâche. Il lui arriva ainsi plus d'une fois de s'occuper de soldats français, qui ignoraient à quelle auguste infirmière ils devaient le souci constant dont ils étaient l'objet. A Iassy, la reine de Yougoslavie, qui aura été la première à porter ce titre, fit au-delà du possible son devoir de Roumaine.

Un cri de fête salua le mariage de la princesse Mignon avec le roi Alexandre, très apprécié en Roumanie et dont la politique, la fermeté d'âme, la sûreté de caractère, auront été si favorables au désir de paix et de bonne entente avec ses voisins qui anime notre pays. Radieuses fiancées que celles de la blonde princesse sous un ciel radieux ! Plus que tout autre, son Père était heureux d'une union où le cœur et la

Il est, certes, regrettable que, fort de ces convictions, M. Kessler se soit abstenu de prendre position d'une façon plus explicite en faveur de l'étalon-or et d'une stabilisation rapide des monnaies errantes.

E. A.

raison trouvaient également leur compte. Il s'attristait un peu à l'idée de se séparer d'un enfant tant chérie. Mais les visites, avec ou sans cérémonie, se multiplièrent entre les deux familles royales.

« Sœur bien chère, sœur très aimée, je te nomme colonel d'un régiment roumain, » voilà en quels termes, dernièrement encore, le roi Carol II rendait hommage à celle dont la douleur lui est cruelle comme à tout le peuple roumain.

Sans cesse, la reine parcourait son beau royaume et, en costume de paysanne serbe, saluait les femmes de cette Yougoslavie devenue si complètement sa patrie. Compatisante, ayant de sa mère hérité le plaisir de semer la joie sur son passage, elle faisait arrêter net sa voiture lorsque dans la rue s'offrait à ses yeux le spectacle d'une misère, d'un visage pâli par la maladie et la détresse.

— Cette mère admirable est de plus une parfaite petite sœur des pauvres, disait-elle en souriant son mari, lorsqu'elle rentrait au palais suivie d'un cortège de malheureux cueillis en route.

La dernière fois que je vis la reine Marioara, c'était à un déjeuner offert au sommet des Carpates, dans un décor magnifique, par le roi notre souverain. Après le repas, servi dans la splendeur du soleil et du paysage, la reine de Yougoslavie se mêla au groupe des invités et vint à moi. Mal servie par mes yeux, je me demandais qui pouvait bien être cette jeune femme si jolie, si affectueuse à mon égard, et qui, avec avidité, me questionnait sur Paris et me disait son espoir de s'y rendre pour un plus long temps. Croyant avoir affaire à la fille d'une de mes amies, je lui parlai d'une façon amicale et presque familière. Elle me répondit sur le même ton. Fort heureusement, la reine de Grèce vint se mêler à la conversation et me révéla ma méprise. Je me confondis en excuses et la reine Marioara de rire...

Marioara : seule la pensée de ses enfants peut la tirer de l'abîme de douleur où elle se perd, ses enfants dont elle nous entretenait rayonnante et racontait les caractères si différents :

— Le petit a de l'esprit, il est espiègle et sait très bien qu'on admire sa grande beauté. Le second étudie à merveille. Quant à l'aîné, c'est un pondéré, souvent silencieux, plein de gravité et de conscience, comme son père.

Cet aîné est aujourd'hui Pierre II, roi de Yougoslavie.

Hélène VACARESCO  
déléguée de la Roumanie à la S.D.N.  
(Tous droits réservés par l'A.L.I. Reproduction, même partielle, interdite.)



Enchantée -  
Elle fume  
les CIGARETTES  
**SWEET CAPORAL**



« La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé »  
Lancet

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

Si réellement vous aimez fumer, les cigarettes Sweet Caporal vous causeront un vif plaisir. Vous reconnaîtrez tout de suite leur douceur, parce que les Sweet Caporals sont faites spécialement des tabacs les plus choisis, mûris dans le bois pour vous donner un tabac doux et frais. Et vous serez également intéressée par le goût agréable de ces fines cigarettes, garanti par le choix des tabacs et la fabrication experte.

# La Rivière-à-Damase (1)

Depuis soixante millions d'années qu'une critique-encyclopédie écrit quotidiennement des articles de soixante mille mots ou il ne manque jamais de citer les noms de soixante mille auteurs, il a trouvé l'autre jour une pensée, une seule, mais une bonne, lorsqu'il a dit que les romanciers québécois sont « dé-savantagés » : « que l'adultère et les passions amoureuses en général » leur « sont interdites » (ce n'est pas l'opinion de notre bonne presse) (2) : que par conséquent « il faudrait que le romancier québécois fût original en diable pour surmonter tout cela ».

Voilà de bons mots, voilà une remarque très juste. Le malheur veut cependant que cette observation ait été faite soixante mille fois, sous des formes différentes, par des idiots de la critique, tels que MM. Albert Pelletier, Des-Rochers, Clément Marchand, Fournier, Asselin, Valdombre et quelques autres farceurs de lettres. Décidément, notre petit vieux de la critique indépendante et dégoûtante n'est pas heureux dans ses trouvailles.

Pour le consoler, je lui dirai qu'il restera toujours aux romanciers canadiens les pagages, la descente des billots, les clochers de ferblanc, les couchers de soleil, les défricheurs, les six pêchés capitaux qui, soit dit entre nous, ne sont pas à dédaigner, et mille autres petits riens fort agréables à décrire et à tripoter. Qu'un écrivain, fourbu de talent, réussisse à bien dépeindre ces états de choses ou d'âmes, l'accomplira, je pense, une œuvre fort belle, tout au moins susceptible d'amuser les lecteurs pendant quelques jours.

Notre critique-encyclopédie me désolait. Franchement il me fait de la peine. Il n'est pas aussi gentil que ce cher Abel ou cet André-au-boîtes-de-cho-coclat. Tantôt il veut du sexe, tout le sexe dans la littérature. Un roman sans sexe n'est pas lisible, il le tombe. S'il y a de grandes passions amoureuses dans un roman, c'est-à-dire, du sexe, notre critique-encyclopédie n'est pas encore satisfaite. Il gueule contre le sexe. Il n'est jamais content, ce petit drôle. Je pense qu'il est très malheureux. Impuissant à décrire un arbre ou à analyser le sentiment de la femme adultère qui, à l'origine de sa faute, se renseigne auprès d'une aimable entremetteuse, il a décidé d'avance que tous les livres canadiens sont bêtes, ridicules, illisibles, ainsi que les romans français du reste. Seuls, Aldous, Katleen, Maggy et un nègre de Cuba du nom de Boaal Torokamisha, trouvent grâce devant lui. Et encore? Cet engouement dure peu, d'ordinaire. Il est fort possible que demain, avant l'aube, notre critique-encyclopédie se moquera de Katleen, Maggy, Aldous et Boaal Torokamisha, comme il siffle et persifle aujourd'hui André Gide, Proust, Romains, Valdrac, Saint-Léger Léger et son petit ami, l'unanimité canadienne, dit Longuevesse, tous gens de haute plume littéraire qu'il lisait, qu'il récitait, il y a quelques mois à peine, en se roulant d'admiration et en criant de délire. La puissance mirobolante de ce critique-encyclopédie, c'est de vomir aujourd'hui ce qu'il a mangé la veille. Il ne court qu'un risque: celui de mourir de faim. Il ne sera jamais dupe. Il n'est que jupe.

Je n'ai pas besoin de vous dire que si ce maître du persiflage et de la seule critique indépendante tombe sur le livre de Damase, Damase est mort. Sa rivière sera mise à sac et à sec. Non pas que je veuille laisser entendre que le dernier roman de Potvin est un chef-d'œuvre. Damase est beaucoup plus défendable que sa rivière et je n'affirmerai jamais que son livre renferme les belles qualités qui font les œuvres durables. Seulement, je suis sûr que la Rivière-à-Mars est le meilleur ouvrage de ce journaliste fécond, trop fécond même, et qui, pour avoir signé une satire, le Membre, n'en reste pas moins l'un des écrivains les plus originaux de chez nous. Je ne cite pas de noms. Je laisse cette louable et commode manie à notre critique-encyclopédie qui saura toujours en faire un meilleur usage que moi.

Cette rivière restera la Rivière à Damase (qui vaut bien tous les chemins de Damas de la critique), car elle ne saurait être d'un autre. Potvin connaît très bien le pays qu'il décrit avec trop d'amour... du sol fraîchement remué. Son « royaume du Saguenay » (oui, parlons-en du « Royaume du Saguenay », va dire Asselin, comme au dernier congrès de colonisation; et il faut voir la mimique d'Asselin lorsqu'il prononce ces trois mots : « Royaume du Saguenay ») : son « royaume du Saguenay » est le centre de ce récit de voyage ou mieux d'un établissement agricole. Les saisons, les personnages, les défrichements bruns et durs, l'air, l'ambiance, tout tourne autour de ce pivot.

Il est évident que la Rivière-à-Mars s'appelle ainsi à cause de Mars Simard qui fut un des premiers colons à venir dans cet endroit. Alexis Picoté, qui vient de fonder la « Société des Vingt-et-un », s'établira sur ses bords. Il y mène avec ses quelques compagnons d'aventure une vie traînante de défricheurs. C'est l'état que va décrire Potvin pendant 200 pages. Cette histoire, où la plus légère action (même indécente) n'existe pas, se passe de toute intrigue.

On m'assure que toute la première partie de la Rivière-à-Mars est de l'histoire régionale. Je me demande si l'auteur n'aurait pas dû la raccourcir un

peu et nous installer immédiatement avec Alexis sur le lot. Il est visible, en tout cas, que l'auteur a profité du voyage et de l'arrivée dans les bois pour nous décrire « une baie, entourée d'incommensurables forêts de pins, un soleil qui crible de ses brillants le bleu de l'eau »; pour nous assurer que durant trois jours et trois nuits, « la neige s'ébroua du haut du ciel » (il est difficile de plus mal tomber, quand on sait que s'ébroua donne une impression de fracas, d'avalanche, de déchirement); ou encore que « le froid acéra ses crocs » (comme belle écriture, c'est aussi riche que les « pics de la peur » dans *Un homme et son Pêché*). N'oublions pas les « flocons de neige qui tissaient dans l'air une incommensurable draperie » ni les « cent mille coups de verge du vent »; et que d'autres grosses perles dont la littérature même la plus canayenne pourrait se passer.

Il n'y a pas à dire, mon ami Potvin a un faible pour les incommensurables, les draperies, les nuits fallies et les jours blafards.

Je songe que le critique-encyclopédie dont je parlais tantôt a beau être « ben cochon », il ne peut toujours pas s'aplatir de ravissement en face d'un pareil style.

Je lis Damase depuis plusieurs années. Il me paraît que ce n'est pas là sa manière d'écrire. Je ne trouve rien de semblable dans ses ouvrages antérieurs. Aurait-il trop écouté les conseils d'un modeste en mal d'images? Ou bien, volontairement, se serait-il débarrassé, comme d'une souquenille misérable, de sa bonne vieille écriture d'autrefois, naturelle, vive et simple, pour se lancer tête perdue dans le style sonore du siècle, croyant de la sorte épater mes amis de la Société Royale du Canada et mon copain délaissé, Longuevesse? Chose assez curieuse, en tout cas, il semble qu'il s'est appliqué surtout à bien écrire c'est-à-dire mal, dans la première partie de son récit. Le milieu et la fin sont infiniment supérieurs. Il y a de l'élan, du remous, de l'eau claire et rapide. C'est écrit.

Mais pourquoi, mon Dieu, cette description d'un petit « moulin à scie »? Méritait-il, ce moulin, la sœur qu'a dépeinte Potvin pendant deux longues pages? Je comprends comme lui que le moulin à scie, dans ce pays de colonisation et de misère, tient le premier plan, que c'est le centre d'une action, combien traînante, où se déroule la vie simple d'une poignée d'individus. Mais le lecteur de Montréal ou de Québec prendra-t-il grand intérêt à cette description chargée, méticuleuse et très « sciures de bois »? Je peux me tromper, mais il me semble qu'il y a, même dans les fourrés, des choses plus intéressantes à voir.

Comme de nous faire des observations du genre de celles-ci : « Nos cultivateurs n'ont pas d'heures fixes, ni pour le repos, ni pour le travail... des amis partis avant eux pour le grand voyage d'où l'on ne revient pas (il veut parler de la mort)... le regard embrassait toute la vallée de la baie », et bien d'autres encore, qui relèvent beaucoup plus d'un copiste, poète à ses heures, que d'un écrivain fortement trempé... et seul, je veux dire qui écrit seul.

Il m'importe peu qu'il y ait des histoires d'amour, des saloperies en dentelle dans un roman. L'étalage du sexe, je l'abandonne volontiers au critique qui en bave. Mais le moins que je puisse exiger d'un écrivain, c'est de bien décrire ce qu'il voit et de me faire voir autant que possible des choses amusantes ou terribles ou tout au moins des choses que je ne vois pas tous les jours ou que je ne voyais pas comme les voit l'auteur. S'il ne peut attraper le mot juste qui fait image et qui donne de l'éclat au style, qu'il emploie alors le mot le plus simple. Le mot de tous les jours, et qu'il repousse du pied toutes les épithètes. Je sais ce que je dis, souffrant du même mal que Potvin. Et c'est, je crois, M. Berthelot Brunet, jeune critique de réelle valeur, qui adressait ce reproche aux écrivains de chez nous. Il a raison. Mais que Potvin se console : nous ne sommes pas les seuls à faire un très mauvais usage de l'épithète. Même les critiques n'en sont pas exempts, même M. Berthelot Brunet. Il ne faudrait pas que ce jeune critique de réelle valeur cassât les vitres, car chez lui ce n'est pas seulement l'épithète qui fait défaut, c'est toute la langue. Imaginez la plus courte histoire écrite par ce fabricant de virgules, de coqs-à-l'âne, d'à-peu-près, de parenthèses, de bouts de prose et de bouts de chandelle. Franchement, Damase, je préfère vous lire, même avec tous vos défauts. Mais si vous ne possédez que des défauts, je ne vous lirais pas longtemps.

Je ne peux me défendre, moi un « mordu par le curé Labelle », d'admirer votre amour de la terre et le soin et le talent que vous mettez à la décrire. Vous portez votre sujet en hauteur, en profondeur et en largeur, dirait Marie LeFranc. Vos dialogues sont d'une justesse qui me plaît beaucoup, encore que je doute que l'habitant dise tout de suite pour de suite. Vous connaissez aussi les travaux de défrichement, de la terre neuve qui sent la sueur, la misère, l'accablement et la grande et noble habitude d'essoucher et de sacrer comme des démons. Vos chasses sont bonnes, vos pêches itou. C'est vrai, ce que vous dites; c'est ainsi que les choses se passent. Les arbres ont réellement la couleur que vous leur donnez, et les champs, et les eaux, selon les saisons et selon l'air qui règne. Il n'y a pas un maudit critiqueur des villes qui a vu cela, qui a senti cela comme vous. Ce n'est pas tout.

Comme composition, la noyade du plus « smatte » des garçons de ce

# Ce pauvre M. Stevens...ky

LE HURON est resté tout mari en apprenant la démission d'une des lumières du cabinet de M. Bennett, le Grand Chef qui préside aux destinées du royaume des Iroquois, des Hurons, des Visages Pâles et des Pieds Plats. Quand il a appris la démission du ministre du commerce, le Huron s'est immédiatement demandé si c'était le ministre qui avait eu tort de trop parler ou si c'était le ministère qui avait eu tort de ne pas le laisser faire. Au point de vue de l'orthodoxie, le Huron estime que M. Stevens, président d'une commission d'enquête extra-parlementaire (en iroquois : commission royale), n'avait pas le droit de donner son opinion, en public ou en particulier, avant l'audition des témoignages. S'il était convaincu de la responsabilité de quelques grosses entreprises commerciales, il se devait de les écouter d'une façon aussi impartiale que le Huron pourrait le faire s'il avait été choisi par M. Bennett comme président. S'il n'était pas convaincu, il avait une raison de plus de mettre la sourdine, car les fonds électoraux, on le sait, ne se trouvent pas sous les pieds d'un cheval. Cette dernière affirmation est tellement vraie que sur les instances de deux grandes maisons de Toronto (le Huron est toujours discret) le premier ministre du royaume-uni des Iroquois, des Hurons, des Visages Pâles et des Pieds Plats a démissionné. Ainsi donc, M. Stevens avait tort, deux fois tort. Il avait surtout le tort d'avoir raison. Ça, c'est une chose qui ne se pardonne pas dans le royaume susnommé, comme du reste un peu partout.

M. Stevens a donc démissionné. Le Huron se demande quelles sont les lumières qui restent au sein du cabinet conservateur de M. Bennett. Il y a évidemment l'Amiral, il y a Tut-Ank-Am-

mon, il y a encore l'homme qui étudia à Oxford, il y a M. Bennett lui-même. Mais au total, cela ne fait pas grand chose.

Le Huron suggère à M. Bennett de le choisir pour remplacer M. Stevens, qui s'est comporté comme un véritable maladroit. Jamais le Huron, s'il avait été chargé de mener une enquête, n'aurait dit publiquement que les principaux bailleurs de fonds du parti ne conduisaient pas leurs affaires selon les préceptes les plus indiscutés de la morale chrétienne. Jamais le Huron n'aurait fait imprimer un mémoire dans lequel il y avait un réquisitoire avant la lettre contre des gens aussi haut placés. Au contraire, le Huron aurait dit publiquement qu'il entendait rester impavide jusqu'à la fin des dépositions. Le Huron aurait fait savoir in petto aux intéressés qu'il les trouvait même trop honnêtes et qu'à leur place il ne se gênerait pas autant. Le Huron n'aurait pas essayé de se faire de la réclame en tapant à tort et à travers. Il se serait fait une opinion, mais comme sa sagesse est quasi infinie, il l'aurait gardée pour lui. Et il aurait passé pour un homme puissamment intelligent, pour un homme sérieux, pour un homme impartial. Il se serait ménagé des amis dans les deux camps, il aurait passé pour indispensable aux yeux de son parti, enfin il aurait été considéré partout comme un grand ministre, comme un Colbert.

C'est dommage, tout de même, que M. Stevens ne soit pas un youpin. Cela aurait permis aux « protestataires » de cacher leurs petites histoires en déclenchant au moment psychologique un joli petit scandale à la Stevens...ky.

LE HURON

pauvre Alexis arrive d'une façon si tragique et si naturelle qu'elle vous empoigne. Ça, c'est de la bonne littérature. Et c'est précisément parce que c'est bien que les critiques portraints vont vous engueuler, vous persifler et vous moquer. Les tracas de tous les jours, la vie misérable que mènent ces gens, tout cela encore est bien, et je ne vois pas beaucoup mieux et plus à propos écrit dans notre pauvre littérature.

Alexis Picoté est un colon comme je les ai vus et comme je les aime. Il est vrai et terrible. Et sa femme, donc, la suivante, l'honorable servante, l'accueillante et si héroïque personne qui peine, qui prie, qui se tourmente, qui console et qui se tue par habitude et à cause de la fatalité. Les autres personnages sont peut-être moins fortement trempés et vrais.

Je réfléchis que Potvin eût réussi une nouvelle éblouissante d'une centaine de pages avec ces deux personnages. Alexis et sa femme, placés au centre de cette description incomparable et qui vaut à elle seule tout le volume. Je veux parler des foins, de la coupe du foin. J'ai voulu revoir, j'ai voulu garder devant mes yeux, ce tableau qui révèle un grand talent. Potvin peut être fier de signer de telles pages. Elles valent certainement toutes les descriptions des plus beaux bordels et des plus chics adultères, qu'elles soient de Gide, de Morand, de Mauriac, d'Aldous, de D. H. ou de Boaal Torokamisha.

Il n'y a pas de sujets ridicules en art. Je m'épouiserai à l'écrire. Il n'y a que de mauvais écrivains et des bons. Je tiens à déclarer que Potvin se révèle excellent écrivain dans au moins cent pages de son dernier livre, ce qui est énorme.

La Rivière-à-Mars n'est pas un roman. C'est le récit d'une colonie nouvelle dans les régions du Saguenay; c'est le tableau cruel et vrai de la misère et de la vie des colons. Que désirez-vous davantage? Des histoires sales? Lisez certains critiques ou Boaal Torokamisha.

VALDOMBRE

N. de la R. — Nous avons publié le 22 octobre un article de M. Alfred DesRochers sur le volume de M. Potvin. Dans quelques jours nous en publierons un autre, de M. Berthelot Brunet. Ces trois critiques ne sont pas d'accord. Le lecteur se formera une opinion personnelle en lisant la Rivière-à-Mars.

## Pages des « Sermons » de Bossuet

Nos lecteurs trouveront ci-dessous la première partie de l'article de M. Gérard Dagnac sur les pages des Sermons de Bossuet publiées par M. l'abbé Lebarq, article paru vendredi dernier en quatrième page. Un mastic en a rendu incompréhensibles certains paragraphes.

La méditation que nous propose M. l'abbé J. Lebarq, qui a composé ce court volume avec des pages empruntées aux Sermons de Bossuet, ne saurait mieux correspondre aux besoins spirituels de notre temps. C'est le privilège d'une œuvre classique et chrétienne d'être durable et universelle.

Ces extraits confirment d'abord un fait historique que M. Maritain a clairement défini l'autre soir dans son premier cours public : « L'homme de l'humanité chrétienne des temps anthropocentriques croit en Dieu et sa grâce, mais il lui dispute le terrain, il réclame sa part de première initiative à l'égard du salut et des actes méritoires de la vie éternelle, tandis qu'il entreprend de

faire à lui seul sa vie et son honneur terrestres. Le molinisme est la théologie du gentilhomme chrétien de l'âge classique »; et plus loin : « Dieu est devenu le garant de la domination de l'homme sur la matière. C'est le Dieu cartésien... » L'instance avec laquelle Bossuet invite ses contemporains à se « réunir à Dieu par une fidèle dépendance » et le fait qu'il leur en montre souvent en premier lieu la nécessité sociale, l'utilité temporelle, montre bien que c'est à ce gentilhomme-là qu'il s'adressait. Et n'est-ce pas une dénonciation de l'anthropocentrisme prononcé de l'époque que son effort constant pour replacer l'homme sur le plan divin, pour replacer le Christ au centre de la vie, au principe de toutes les actions humaines?

Il y a, dans le Québec, une légende d'un Bossuet cartésien. Hier encore, j'entendais un jeune homme parler du cartésianisme de l'auteur des Sermons comme d'une chose indéniable. Non; Descartes est à un pôle du dix-septième siècle et Bossuet à l'autre. Celui-ci s'oppose même à celui-là. Malheureusement, ses avertissements lumineux ne seront pas écoutés.

L'anthropocentrisme du « gentilhomme chrétien de l'âge classique » devait aboutir, après un peu plus d'un siècle, et par un processus normal qui fut mainte fois exposé, à un individualisme intégral. Il ne s'agissait plus alors pour l'homme, que la charité avait cessé de vivifier, d'être en harmonie avec ses semblables dans un ordre moral universel, mais d'être tout simplement en harmonie intérieure, chacun cherchant à organiser sa vie comme on compose une œuvre d'art.

Cette conséquence du refus de l'homme de se maintenir sur le plan divin dans son évolution commençait déjà de se faire sentir à l'époque de Bossuet. Mais celui-ci, la dénonçant comme un fait humain, détaché des circonstances du siècle, prêchait pour des générations futures. « Après, dit-il, que nos inclinations premières et dominantes sont nées en nous, je ne sais comment, par des mouvements indélébiles et par une espèce d'instinct aveugle, chose certainement qui n'est que trop véritable, quand nous savons faire le choix des moyens les plus propres pour les atteindre à leur fin, nous croyons avoir bien pris nos mesures; c'est ce que nous appelons une conduite réglée, tant l'usage des choses est corrompu parmi nous! » C'était définir et condamner sous Louis XIV l'une des caractéristiques essentielles du romantisme, que l'on trouve par exemple, à la base de l'œuvre d'un France ou d'un Renan.

### Les découvertes soviétiques

On annonce de Moscou qu'un médecin de Samara vient de découvrir un manuscrit de la Sonate à Kreutzer, de la main de Tostoi, et présentant d'importantes variantes; il était enveloppé dans un exemplaire de la sonate de Beethoven, annotée par Tolstoï en plusieurs passages.

La dépêche ajoute avec sérieux que les autorités soviétiques ont refusé à l'heureux médecin de Samara l'autorisation de faire une lecture publique de l'œuvre « parce qu'elle présente des inconvénients pour la moralité populaire ».

### Au lecteur

Par suite d'un contretemps et d'un excès de travail, M. Boucher est forcé de remettre à demain ou vendredi son deuxième article sur « la langue d'un éducateur ».

# « Enrichissez-vous ! » ou « Les Staviskys de l'Histoire du Canada »

Ce mot de Guizot et cette blague d'un journaliste pourraient, le premier sérieusement, la seconde ironiquement, servir de titre à la causerie que M. Pierre-Georges Roy donnait hier midi aux Anciens de l'École des Hautes Etudes commerciales, hôtel de la Place Viger. L'archiviste québécois avait voulu concilier les occupations professionnelles qui le font vivre avec les générations actuelles et pratiques des jeunes hommes d'affaires que réunit l'Association des H.E.C. A ces messieurs du commerce, il avait choisi de présenter quelques-uns de leurs « ancêtres » inconnus ou peu connus; il les a promenés dans une galerie de portraits, ceux de commerçants canadiens-français de la région de Québec qui ont fait fortune, avec, c'est le cas de le dire, des moyens de fortune d'il y a quelques générations. Dédaignant les opinions de MM. Paul Valéry et Camillien Houde, M. Pierre-Georges Roy a prétendu tirer une leçon de l'histoire. Et cette leçon c'est que les Canadiens-Français ne sont pas moins aptes aux affaires que qui que ce soit, c'est que les générations actuelles peuvent réussir dans les affaires, peuvent même s'enrichir puisqu'elles ont des avantages que n'avaient pas les précédentes.

« Enrichissez-vous ! » disait Guizot à ses contemporains. En variant la formule et le ton, on ne cesse de donner ce mot d'ordre aux Canadiens-Français d'aujourd'hui. Un homme s'est levé toutefois qui a nom Camillien Houde pour dire à ses compatriotes: « Inutile d'y songer: vous en êtes incapables ! Mais un autre homme s'est levé pour dire: « Ne croyez pas ce prophète de malheur et ne l'écoutez pas: quelques-uns de vos pères, de vos grands-pères et de vos arrière-grands-pères se sont enrichis et vous pouvez le faire tout aussi bien qu'eux si vous le voulez, si vous en prenez les moyens et si vous en avez le courage. Vous pouvez même parvenir mieux qu'eux à la richesse, car vous avez des moyens qu'ils n'avaient pas. Vous avez l'instruction qui leur faisait défaut, vous avez des institutions comme l'École des Hautes Etudes commerciales, les écoles polytechnique et techniques, vous avez des talents qui n'ont besoin que d'être cultivés et dirigés et mis au service de volontés tenaces, vous pouvez réussir dans les affaires aussi bien que n'importe qui, quoi qu'en puisse penser ce monsieur qui n'a réussi que dans de petites, très petites affaires. »

Ce ne sont pas là les paroles de M. Pierre-Georges Roy, il n'a même pas parlé de Houde et n'a pas fait allusion à son discours de poltron. Mais la causerie de l'archiviste québécois était une juste réponse à l'affirmation grotesque de ce démagogue qui, s'il avait parlé devant un autre auditoire que celui auquel il s'adressait, aurait été écorché vif.

M. Pierre-Georges Roy a brièvement raconté à ses auditeurs la vie d'une vingtaine de Canadiens-Français qui ont fait d'importantes fortunes avec, comme ressources initiales, leur seule initiative et leur énergie. Joseph Drapeau a réalisé le projet qu'avait conçu Colbert ou Talon d'établir un commerce maritime triangulaire: France-Antilles-Nouvelle-France; mais au temps de Drapeau la Nouvelle-France était devenue le Canada, les Antilles étaient anglaises et le troisième sommet du triangle était l'Angleterre. Qu'importe, l'armateur canadien-français Drapeau s'est enrichi en transportant sur ses bateaux le grain canadien en Grande-Bretagne, les produits anglais aux Antilles, et les mélasse et autres productions tropicales au Canada.

D'autres figures, toutes pittoresques, succèdent à celle de Drapeau dans la galerie de M. Roy, figures d'ancêtres qui ont trouvé leur voie, qui dans le commerce du bois commencèrent dans un atelier de tonnelier, comme Joseph Dionne; qui dans un grand magasin né de la vente de « tire » en morceaux sur une planchette, comme Georges Couture; qui par l'achat d'une maison anglaise où il avait débuté comme employé, comme Isidore Thibodeau; qui

dans un commerce devenu florissant après avoir commencé par la vente du lait d'une seule vache, comme Zéphirin Paquet; qui dans une grande usine de métallurgie succédant à une modeste épicerie, comme Charles-William Carrier; qui dans de multiples entreprises commerciales et industrielles commencées modestement, comme Georges-Elie Amiot; qui... mais on n'en finirait pas, car la série de M. Roy est longue, même après avoir été abrégée par l'auteur qui n'avait pourtant pas fait le tour complet de sa galerie et s'était borné aux figures québécoises.

Il y avait un aspect paradoxal à cette causerie. Le conférencier recommandait aux jeunes hommes qui l'écoutaient de se servir de leur instruction pour réussir dans les affaires et leur citait en exemple des hommes qui ont fort bien réussi sans cela et la conférence elle-même avait un peu l'air d'une apologie de l'ignorance, des phrases comme: « Il ne savait pas lire. — Il pouvait à peine signer son nom. — Il apprit à lire dans son âge mûr, etc. » revenaient dans chaque biographie comme une sorte de leit-motiv. Mais le paradoxe n'était qu'apparent et la leçon prenait plus de force et la conclusion en est qu'avec de meilleurs moyens que ceux dont disposaient ces hommes, la génération actuelle pourrait faire encore mieux qu'eux.

« Enrichissez-vous ! » Le mot de Guizot aurait pu servir de titre à cette causerie qu'un confrère malin intitulait ironiquement « Les Staviskys de l'histoire du Canada ». Et le président de l'Association des anciens des H.E.C., M. Armand Viau, avait donné sa portée à la leçon d'histoire de M. Roy, en présentant le conférencier, rappelant que si l'exemple des anciens peut servir, il faut adapter leurs méthodes aux nécessités de l'heure car c'est peut-être ce défaut d'adaptation qui a causé notre recul économique. En remerciant le conférencier, le recteur de l'Université, M. Olivier Maurault, montra qu'il avait retenu un autre conseil donné par M. Roy: jeunes gens, tâchez de trouver une femme comme celle de Zéphirin Paquet qui fut presque l'artisan de la fortune de son mari.

Georges LANGLOIS

## Encore des prophéties

Le révérend Walter Wynn, qui s'est fait une spécialité de découvrir le secret de la grande Pyramide et prétend y avoir trouvé la date de la naissance et de la mort du Christ, le jour et l'heure de l'entrée en guerre de l'Angleterre et celui de l'armistice de 1918, annonçait très sérieusement, dans le LONDON FORUM du 1er octobre, que le « second passage bas » de la Pyramide conduit au 16 septembre 1936, au travers de tribulations croissantes qui sont couronnées à cette date par une nouvelle guerre.

Il faudra donc prendre, dans deux ans, ses vacances de bonne heure.

## Errata

Dans le poème *En automne*, de M. Amédée Laflamme, que nous avons publié le 23 octobre, il s'est glissé une coquille qui a rendu boiteux le premier alexandrin de la troisième strophe, qu'il faut lire ainsi: *Viens. Nous arriverons à l'intime demeure.* Nos lecteurs ont certainement corrigé d'eux-mêmes. Toutes nos excuses à l'auteur.

## PL 1168 Théâtre STELLA

Cette semaine LE PROF D'ANGLAIS Comédie en 3 actes de Regis Gignoux Prix: matiné, 50c - 35c, soirée, 75c - 60c

# ÉCOUTEZ-LA!

L'émission radiophonique la plus intéressante qui soit! Histoires étranges — incidents remarquables — aventures sensationnelles — musique populaire!

# CROYEZ-LE OU NON de Ripley

Si vous doutez le moindre de la vérité de ces histoires et de ces aventures contées à la radio, écrivez à Ripley, au poste CKAC: il se fera un plaisir de vous en fournir la preuve irréfutable... croyez-le ou non!

CHAQUE MARDI — JEUDI — SAMEDI CKAC — 7 h. 15 à 7 h. 30 du soir Avec les hommages des brasseurs de la bière **Dow** Old Stock